

Loi de programmation militaire c'est le moment d'intervenir auprès des députés,

Urgent : Prenez part à la cyber-pétition « pas un sou pour de nouvelles bombes atomiques » pour peser sur le débat !

Nous avons dès le mois d'octobre fait connaître notre rejet du projet de loi de programmation militaire 2014-2019 d'un montant de 190 milliards d'Euros sur 6 ans dont 23,3 milliards d'Euros pour les armes atomiques. Ce projet constitue pour le Mouvement de la Paix une apologie de la toute puissance militaire, sans aucune perspective vers la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence comprise comme un des moyens d'une construction politique de la paix. En conséquence, nous avons transmis aux parlementaires dès octobre un dossier d'analyses et de propositions. Celui-ci est consultable et téléchargeable en cliquant sur le lien suivant

<http://www.mvtpaix.org/communiqués/2013/LoiProgrammationMilitaire-2013.php>;

Nous nous adressons à vous aujourd'hui car il nous semble nécessaire et urgent de faire pression sur un point particulièrement grave et alarmant, celui de la « modernisation » des armes nucléaires.

En effet, la loi de programmation militaire qui est en débat les **26-27 et 28 Novembre** à l'Assemblée Nationale comprend des crédits pour la construction de nouveaux missiles (M 51-2, M51-3, et M6), de nouvelles bombes atomiques (TNN et TNO) et la poursuite des essais nucléaires en laboratoire. Plus encore elle prévoit des crédits en vue du remplacement des **Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins de Nouvelle Génération (SNLE- NG) par des SNLE de troisième génération**. Pourtant cette flotte de SNLE vient de faire l'objet d'un renouvellement total achevé en 2010 par la mise en fonction du dernier SNLE-NG «Le Terrible» à l'île Longue.

Chacun des 4 SNLE a coûté (y inclus ses 16 missiles) 4.5 milliards d'euros, et 8.5 milliards d'Euros si on inclut les charges de développement soit au total 34 milliards d'Euros (Source: Défense française, le devoir d'inventaire- Editions du Moment)

D'anciens ministres, des élus, y compris de la majorité, des militaires, des experts etc partagent totalement ou en partie notre point de vue. La commission des affaires étrangères semble vouloir donner son avis en particulier sur la question des armes nucléaires, alors que ce n'était pas prévu.

Les choses bougent notamment au plan international. Un débat semble pouvoir s'engager. C'est donc le moment d'agir!

C'est dans ce contexte que nous vous proposons de signer le plus vite possible l'adresse suivante aux députés avec copie aux sénateurs et sénatrices. Elle sera, dès votre signature, adressée en instantané aux parlementaires de votre département.

Le bureau national du Mouvement de la paix

Contact : roland.nivet@mvtpaix.org

Cyber action urgente en direction des députés: PAS UN SOU POUR DE NOUVELLES BOMBES ATOMIQUES.

Mesdames les Députées, Messieurs les députés (copie sénatrices et sénateurs)

Il n'est pas possible que vous votiez en l'état le projet de loi de programmation militaire (LPM) qui prévoit des crédits pour de nouveaux armements nucléaires (missiles M 51-2, M51-3, et M6, de nouvelles bombes atomiques-TNN et TNO-, la poursuite des essais nucléaires en laboratoire, ainsi que des crédits en vue de lancer la construction **de Sous- marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (SNLE) de troisième génération** alors que la flotte de SNLE vient de faire l'objet d'un renouvellement total achevé en 2010 par la mise en service du dernier SNLE «Le Terrible»!

Plusieurs experts estiment que sans remettre en cause la « dissuasion nucléaire » à laquelle certains d'entre vous êtes attachés, c'est entre 700 millions à un milliard d'euros par an (soit 4,2 à 6 milliards d'euros sur la durée de la LPM) qui pourraient être réorientés vers des dépenses utiles socialement et économiquement) en abandonnant les nouveaux programmes dits de « modernisation ».

En conséquence nous vous demandons d'intervenir

- pour l'annulation de tous les crédits prévus en vue de la production de nouveaux armements nucléaires qui constitue en fait et en droit une violation du Traité de Non- Prolifération nucléaire (TNP) signé par la France en 1992
 - pour le transfert de ces crédits vers des dépenses utiles socialement et économiquement
 - pour demander que le Gouvernement de la France, en liaison avec le Parlement, s'engage activement dans toutes les négociations multilatérales en cours au plan mondial en vue de la mise en œuvre d'un traité d'interdiction des armes nucléaires
-